

Ce que vous gardez

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **C'est le chemin qui explique un délai, pas le service qui a la demande en main à la fin.**

Donnée	Conservée ?	Ce qu'elle permet
Demande et sa catégorie, avec le motif du classement	Oui	Contester un classement
Services successifs et durée à chaque étape	Oui	Voir où le temps passe
Renvois et leur motif	Oui	Repérer une boucle
Horaires de relève des boîtes de destination	Oui	Ne pas envoyer une urgence dans le vide
Demandes non classées	Oui	Empêcher les 92 % d'être faux
Qui a traité une demande	Non par défaut	Licite — dossier fourni sur demande

Les 8 % de non-classé, assumés

Option	Taux de classement	Le taux est-il juste ?
Forcer le classement à 100 %	100 %	Non — rien ne le garantit
Laisser 8 % non classés	92 %	Oui, et c'est ce qui les rend fiables

Ce qui est certain avec un classement forcé, c'est que le taux serait de 100 % — pas qu'il serait juste.

Ce que les horaires de relève ont rattrapé

Constat	Valeur	Correction
Urgences parties vendredi après 16 h vers une boîte relevée le lundi	7	Décalage vers le circuit d'astreinte, avec signalement

Elles étaient bien routées : c'est l'horaire qui ne l'était pas.

Ce qui n'est toujours pas fait

Action	Faite ?	Pourquoi
Clore une demande parce qu'une réponse est partie	Non	Une réponse partie n'est pas une demande traitée

La clôture appartient à qui a traité, ou au demandeur.

À fixer par l'entreprise

Circuit d'astreinte pour les urgences hors horaires : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.